

De: Sylvie Retailleau présidence
Envoyé: Jeudi 27 Avril
Objet: Paris-Saclay : communication urgente

Message à destination des personnels et étudiants de l'Université Paris-Sud

Chères et chers collègues,

Aujourd'hui, la survenue d'**évènements décisifs pour l'avancement du projet Paris-Saclay**, me conduit à ce publipostage exceptionnel, avant l'organisation très prochaine d'un Conseil académique-Conseil d'administration conjoint de Paris-Sud spécifique à Paris-Saclay et d'amphithéâtres au sein de nos composantes où nous pourrons échanger en direct.

Rappelons que l'ambition du projet de l'Université Paris-Saclay est triple : construire une université de recherche intensive de rang mondial, initier un renouveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) français par le rapprochement des Ecoles, des Universités et des Organismes de recherche et assurer un rôle de coordination territoriale dans le périmètre de la ComUE actuelle.

Suite à la réunion du Conseil des membres du 21 décembre 2016 et à l'attente du gouvernement, Gilles Bloch, président de la ComUE « Université Paris-Saclay » a annoncé la formation d'un groupe de travail regroupant sept établissements. Ce groupe de travail baptisé « groupe d'élaboration de l'Université Paris-Saclay » (G7) est composé de H. Biauusser CentraleSupélec, V. Berger CEA, A. Fuchs CNRS, P. Mauguin Inra, J. Pouget Ensae ParisTech, S. Retailleau Université Paris-Sud, P.-P. Zalio ENS Paris-Saclay. Son cahier des charges devait aboutir, à échéance de la première quinzaine d'avril 2017, à l'élaboration d'un document de synthèse portant sur les deux axes suivants :

- la définition de la structuration et de la gouvernance d'une université de recherche intensive de rang mondial, l'Université Paris-Saclay, répondant à la demande du jury international de l'Idex ;

- la définition de la coordination territoriale, en particulier pour la recherche et la formation, dans le périmètre de la ComUE actuelle.

Le document final (ci-joint), répondant aux attentes du gouvernement énoncées fin 2016, a été remis au Premier Ministre par le groupe des sept dans le temps imparti. Celui-ci a été très favorablement accueilli, comme le précise Bernard Cazeneuve dans la lettre adressée au Président de la ComUE « Université Paris-Saclay » le 21 avril 2017 (ci-jointe).

Cependant, tout dernièrement, le directeur de CentraleSupélec, école phare de la dynamique d'intégration dans l'Université Paris-Saclay et avec qui nous travaillons depuis maintenant des années sur le projet, vient de considérer que le document final, produit après onze réunions du groupe de travail d'élaboration et une validation commune d'un document d'étape ne pouvait satisfaire les critères de son intégration dans l'Université Paris-Saclay.

Les explications du directeur de CentraleSupélec sur ce désengagement concernent principalement :
i) la perte de la personnalité morale et juridique dans l'Université Paris-Saclay cible, et ce, même en tenant compte du prolongement temporaire de 5 ans accordé aux écoles dans le cadre de la construction d'un établissement dérogatoire, ii) l'absence au CA des composantes (ex-établissements), iii) la crédibilité financière et l'ambition stratégique du projet, iv) la valeur créée pour CentraleSupélec au regard de sa perte d'autonomie...

Lors du conseil des membres du 26 avril 2017, l'ensemble des écoles d'ingénieurs a également exprimé des réserves sur le projet présenté dans le document du G7 et, dans la plupart des cas, a présumé d'un refus de ce projet par leur Conseil d'administration ou par leur tutelle. Pour autant les représentants des écoles d'ingénieurs ont manifesté la volonté de continuer de construire ce projet Paris-Saclay avec pour objectif clair le rapprochement écoles-universités-organismes.

Les autres établissements - les trois universités, l'ENS Paris-Saclay et les organismes de recherche - ont, quant à eux, affirmé clairement et fortement leur soutien et leur accord avec la proposition.

Au regard des orientations prises par les écoles d'ingénieurs lors de ce conseil des membres, j'ai affiché au nom de l'Université Paris-Sud un positionnement clair pour l'évolution du projet qui sera discuté et travaillé dans les conseils de Paris-Sud et avec l'ensemble de la communauté :

1) L'Université Paris-Sud est actuellement la seule grande université de recherche intensive, qui pèse plus de 50% de l'ESR au sein de la ComUE. L'Université Paris-Sud s'est considérablement engagée en transférant son doctorat et ses masters, c'est à dire ses diplômés phares et reconnus internationalement, pour défendre un modèle d'université de recherche intensive. Avec des partenaires riches dans leur complémentarité, l'Université Paris-Sud s'est engagée dans une transformation sans précédent.

2) L'Université Paris-Sud possède le potentiel et la volonté pour continuer de se transformer afin de répondre aux attentes de l'ESR du 21^e siècle et des standards internationaux d'une université de recherche intensive de rang mondial. De plus, l'Université Paris-Sud a également la responsabilité vis-à-vis de sa communauté, de ses étudiants et des étudiants déjà diplômés de Paris-Saclay, de ne pas remettre en question ce qui a déjà été réalisé et de s'appuyer sur ces acquis pour construire l'Université de demain dans le cadre du projet Paris-Saclay avec les partenaires qui désireront s'y investir.

De plus, le texte du G7 affirme qu'une UPSACLAY bâtie sur la seule Université Paris-Sud, avec le soutien de tous les organismes, apparaîtrait probablement dès sa création aux alentours de la 30^{ème} place du classement international ARWU.

L'ensemble de ces points m'a amenée à proposer la transformation de l'Université Paris-Sud en Université Paris-Saclay avec un soutien fort et concret déclaré du CNRS, du CEA et de l'Inra, exprimé hier devant Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement, à travers un partenariat inédit Université Paris-Sud/Organismes de recherche pour l'élaboration de la nouvelle Université Paris-Saclay. Les établissements de l'ESR de l'actuelle ComUE, qui ne sont pas prêts à intégrer l'université cible dans cette première phase, seront associés dans une dynamique affichée pour continuer à construire ensemble et à évoluer.

J'ai porté ce projet au nom de l'Université Paris-Sud, et je compte évidemment qu'il soit discuté avec toute la communauté et soumis à l'approbation des Conseils.

Ensemble, nous pouvons aujourd'hui faire grandir le projet UPSACLAY tout en respectant le travail accompli par l'Université Paris-Sud depuis 50 ans et qui nous permet aujourd'hui de relever ce défi.

Pr Sylvie Retailleau, Présidente de l'Université Paris-Sud